



RÉGION ACADEMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE

AIDE A LA SAISIE DES VŒUX



Processus d'affectation des personnels enseignants, d'éducation

BO spécial

Le Mouvement National à Gestion Déconcentrée se déroule en 2 phases :

La phase interacadémique

La phase intra-académique



Processus d'affectation des personnels enseignants, d'éducation et PSYen

La phase interacadémique comprend :

- Le mouvement interacadémique général (enseignants 2d hors PEGC – CPE – DOC - PSYen)
- Le mouvement des postes spécifiques (SPEN et POP)



Doivent obligatoirement participer au mouvement interacadémique

- Les personnels stagiaires devant obtenir une première affectation en qualité de titulaire
- Les stagiaires dont l'affectation obtenue au mouvement interacadémique n-1 a été annulée (renouvellement, prolongation de stage...)



Le dispositif d'accueil

Pour vous accompagner :

Un dispositif ministériel

Un numéro de téléphone : **01 55 55 44 45**

Un service ouvert : du 14/11/22 au 07/12/22 du lundi au vendredi.

Le comparateur de mobilité pour simuler votre barème, estimer les possibilités de mutation au regard des résultats de l'année précédente :

<https://info-mutations.phm.education.gouv.fr/sirh-cmpmo-front/>

Un dispositif académique

mouvement2d@ac-reunion.fr



Calendrier

- Saisie des vœux sur I-PROF
du 16/11/22 midi au 07/12/22 midi (heure Métropole)
- Téléchargement des confirmations de participation sur I-PROF
08/12/22
- Dépôt des confirmations dans COLIBRIS (portail des démarches)
12/12/22 au plus tard
- Affichage des barèmes provisoires sur I-PROF et demande de correction
du 10/01/23 au 23/01/23

Résultats
07/03/23



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les vœux

- 31 vœux maximum
 - Uniquement sur des académies
-



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

Procédure d'extension

(à lire par colonne verticalement)

	RENNES	REUNION	ROUEN	STRASBOURG
	NANTES	PARIS	AMIENS	NANCY-METZ
	CAEN	VERSAILLES	VERSAILLES	REIMS
	VERSAILLES	CRETEIL	CAEN	BESANCON
	PARIS	ROUEN	PARIS	DIJON
	CRETEIL	AMIENS	CRETEIL	CRETEIL
	ORLEANS-TOURS	LILLE	LILLE	PARIS
	ROUEN	REIMS	ORLEANS-TOURS	VERSAILLES
	POITIERS	ORLEANS-TOURS	NANTES	LILLE
	AMIENS	CAEN	RENNES	AMIENS
	LILLE	DIJON	REIMS	LYON
	BORDEAUX	LYON	DIJON	GRENOBLE
	LIMOGES	NANTES	POITIERS	ROUEN
	DIJON	NANCY-METZ	NANCY-METZ	ORLEANS-TOURS
	CLERMONT-FD	STRASBOURG	STRASBOURG	CLERMONT-FD
	LYON	BESANCON	LYON	AIX-MARSEILLE
	GRENOBLE	POITIERS	BESANCON	MONTPELLIER
	REIMS	RENNES	GRENOBLE	NICE
	NANCY-METZ	CLERMONT-FD	CLERMONT-FD	CAEN
	STRASBOURG	GRENOBLE	LIMOGES	NANTES
	BESANCON	LIMOGES	BORDEAUX	POITIERS
	TOULOUSE	AIX-MARSEILLE	TOULOUSE	RENNES
	MONTPELLIER	BORDEAUX	MONTPELLIER	LIMOGES
	AIX-MARSEILLE	MONTPELLIER	AIX-MARSEILLE	BORDEAUX
	NICE	NICE	NICE	TOULOUSE
		TOULOUSE		



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Renouvellement ou prolongation de stage

1 - Renouvellement de stage

L'affectation obtenue au mouvement interacadémique n-1 sera annulée sur décision de l'EQP.

2 - Prolongation de stage

Si le total des absences de l'année scolaire est supérieur à 36 jours



Renouvellement ou prolongation de stage

• Si prolongation de stage, 2 situations possibles :

- **Prolongation sans évaluation**

Le stagiaire n'est pas évalué en fin d'année scolaire :

» Annulation de l'affectation aux mouvements inter et intra-académiques, et participation au mouvement inter l'année suivante

- **Prolongation avec évaluation**

Le stagiaire est évalué positivement en fin d'année scolaire :

» Termine le stage dans l'académie obtenue au mouvement inter et sur le poste obtenu au mouvement intra. Il sera titularisé en cours d'année.



Les priorités légales

Définies par l'article 60 de la loi du 11 janvier 1984 modifiée

Principaux cas :

- Séparation du conjoint pour des raisons professionnelles
- Situations de handicap
- Quartier urbain sensible – territoire rural isolé
- Le fonctionnaire dont l'emploi est supprimé
- Le fonctionnaire ayant ses intérêts matériels et moraux dans un DOM



Le rapprochement de conjoint

- bonification de **150,2 points** si le 1^{er} vœu porte sur l'académie de résidence professionnelle/privée du conjoint et académies limitrophes
 - enfant à charge : **100 points** par enfant de moins de 18 ans au 31/08/2023 (bonification accordée uniquement avec le rapprochement de conjoint ou l'autorité parentale conjointe (APC))
-



Le rapprochement de conjoint

Définition du conjoint

Conjoints = personnes mariées, personnes non mariées ayant un enfant reconnu, personnes liées par un PACS (situation appréciée au 31/08/n-1)

Situations	Bonifications
2 personnes mariées au plus tard le 31/08/n-1 avec ou sans enfant(s)	RC possible + bonification enfant
2 personnes pacsées au plus tard le 31/08/n-1 avec ou sans enfant(s)	RC possible + bonification enfant
2 personnes pacsées ou mariées après le 31/08/n-1 sans enfant(s)	Pas de RC
2 personnes pacsées après le 31/08/n-1 avec enfant(s)	RC possible + bonification enfant
2 personnes non mariées, non pacsées avec enfant(s) né(s) ou à naître et reconnu(s) par anticipation au plus tard le 31/12/n-1	RC possible + bonification enfant



Le rapprochement de conjoint pièces justificatives

Votre situation La situation de votre conjoint	Marié(e) au plus tard 31/08/n-1	Pacsé(e) au plus tard 31/08/n-1	Non marié(e) non pacsé(e) avec enfant né et reconnu au plus tard le 31/12/n-1 à naître et reconnu par anticipation au plus tard le 31/12/n-1
Exerce une activité professionnelle	- livret de famille - justificatifs de l'activité professionnelle récents du conjoint (certificats de travail ; promesse unilatérale de contrat de travail avec précisions sur le lieu, l'emploi, la définition du poste, la date d'entrée, la rémunération ; preuves d'activité pour entrepreneur avec kbis...)	-doc justifiant le PACS : extrait d'acte de naissance avec identité du partenaire et le lieu du PACS - justificatifs de l'activité professionnelle récents du conjoint (certificats de travail ; promesse unilatérale de contrat de travail avec précisions sur le lieu, l'emploi, la définition du poste, la date d'entrée, la rémunération ; preuves d'activité pour entrepreneur avec kbis...)	- livret de famille - certificat de grossesse et attestation reconnaissance anticipée établie au plus tard le 31/12/n-1 - justificatifs de l'activité professionnelle récents du conjoint (certificats de travail ; promesse unilatérale de contrat de travail avec précisions sur le lieu, l'emploi, la définition du poste, la date d'entrée, la rémunération ; preuves d'activité pour entrepreneur avec kbis...)



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1- Le rapprochement de conjoint pièces justificatives

Votre situation La situation de votre conjoint	Marié(e) au plus tard le 31/08/n-1	Pacsé(e) au plus tard le 31/08/n-1	Non marié(e) non pacsé(e) avec enfant né et reconnu au plus tard le 31/12/n-1 ou à naître et reconnu par anticipation au plus tard le 31/12/n-1
Est inscrit comme demandeur d'emploi auprès de Pôle emploi, après cessation d'une activité professionnelle intervenue après le 31 août 2020	<ul style="list-style-type: none">- livret de famille- attestation récente (- de 3 mois) d'inscription au pôle emploi avec mention de la ville d'inscription- attestation de la dernière activité professionnelle du conjoint interrompue après le 31 août 2020	<ul style="list-style-type: none">- doc justifiant le PACS : extrait d'acte de naissance avec identité du partenaire et le lieu du PACS- attestation récente d'inscription au pôle emploi de la commune concernée- attestation de la dernière activité professionnelle interrompue après le 31 août 2020	<ul style="list-style-type: none">- livret de famille- certificat de grossesse et attestation de reconnaissance anticipée établie au plus tard le 31/12/n-1- attestation récente (- de 3 mois) d'inscription au pôle emploi de la commune concernée- attestation de la dernière activité professionnelle interrompue après le 31 août 2020



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le rapprochement de conjoint Les années de séparation

Votre conjoint est affecté professionnellement dans une autre académie

1 an de séparation max pour les stagiaires

190 pts + 100 pts pour 1 an de séparation



un exemple de RC avec séparation

- Madame X enseignante stagiaire à La Réunion et mariée depuis 2022
- Monsieur X commercial à Nice depuis le 1^{er} septembre 2022.
- Madame X demande le RC sur l'académie de Nice.
- Bonification :
- Rapprochement de conjoint : 150,2 pts
- 1 année de séparation : 190 pts + 100 points
- Total : 440,2 pts sur l'académie de Nice et sur les académies limitrophes.



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bonification RQTH

Demande de bonification RQTH 100 points

Pour les agents uniquement

Transmettre le formulaire RQTH avec la confirmation signée

Dans COLIBRIS – PORTAIL DES DEMARCHES

Entre le 08/12/22 et 12/12/22

Cliquer sur le lien COLIBRIS « dépôt de la confirmation »

Cliquer RQTH dans le formulaire COLIBRIS

**100 points sur chacun des vœux
non cumulable avec les 1000 points de bonification médicale**



Bonification médicale

Demande de bonification handicap 1000 points

Une saisie sur COLIBRIS (PORTAIL DES DEMARCHES)

Pour les **personnels** stagiaires, titulaires, leur **conjoint** BOE, l'**enfant** reconnu handicapé ou gravement malade (- 20 ans 31/08/23).

Demande à saisir sur **COLIBRIS – PORTAIL DES DEMARCHES**

au plus tard le 7/12/22

Cliquer sur le lien COLIBRIS « demande de bonification médicale »



Bonification « spécifique »

- Des bonifications peuvent être attribuées après cinq ans effectués dans un établissement appartenant à l'Éducation Prioritaire (politique de la ville, REP, REP+) :

- 400 points après 5 ans en REP+ (ou politique de la ville)
- 200 points après 5 ans en REP
- 120 points après 3 ans en CLA (contrat local d'accompagnement)

Bonification Mayotte et Guyane à compter du mouvement 2024 : 1000 points pour Mayotte et 200 points pour la Guyane si 5 ans sur ces territoires



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CIMM dans les DOM

1000 points

Si intérêts moraux et matériels sur : La Réunion, La Guadeloupe, La Guyane, La Martinique, Mayotte.

Sur le **premier** vœu **uniquement**

Pour la demander, joindre le formulaire CIMM en justificatif
coché



CIMM dans les DOM

Critères CIMM : annexe II de la NdS BO

Faisceau d'indices sur les 3 dernières années (domicile, activité...)

Un message sera transmis à tous les agents si les pièces sont jugées insuffisantes. Limiter vos pièces SVP

Pour les EX CTEN depuis le 01/09/20, ne fournir que l'arrêté de classement

Pour les jeunes diplômés : ne fournir que les diplômes (DNB, BAC et Master) si études à la Réunion)

Pour les autres, fournir prioritairement les documents d'imposition des 3 dernières années



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les autres éléments du barème

Ancienneté de service

Situation individuelle

Situation familiale



Ancienneté de service : échelon

Échelon :

- 1er septembre du classement initial (stagiaires)
 - **14 points pour les échelons 1 et 2**
 - **+ 7 points par échelon à partir du 3^e**



Bonification de 0,1 point accordée aux candidats à une première affectation pour les vœux correspondant à l'académie de stage ou l'académie d'inscription au concours de recrutement



Situation individuelle

Les fonctionnaires stagiaires ex-enseignants contractuels du second degré public de l'Éducation Nationale, ex CPE contractuels, ex COP ou psychologues scolaires contractuels, ex MAGE, ex AED, ex AESH, ex EAP et ex contractuels en CFA publics bénéficient d'une bonification **sur tous les vœux**.

- si équivalent temps plein égal à une année scolaire au cours des deux
 - années scolaires précédant leur stage.

 - Cette bonification est attribuée en fonction du classement initial :
 - .classement jusqu'au 3^{ème} échelon **150 points**
 - .classement au 4^{ème} échelon **165 points**
 - .classement au 5^{ème} échelon et au-delà **180 points**
-



Situation individuelle

Bonification pour les stagiaires non ex-contractuels

stagiaires ne bénéficiant pas de la bonification ex-contractuels: 10 points sur le 1^{er} vœu,

bonification **attribuée à votre demande**, pour une seule année et au cours d'une période de trois ans.

- » Si cette bonification n'est pas demandée à l'Inter
 - » elle ne pourra pas être attribuée à l'Intra.
-



Les bonifications familiales

La mutation simultanée

- Le conjoint stagiaire ou titulaire participe au même mouvement
 - Bonification de **80 points** sur l'académie saisie en vœu 1 et les académies voisines
 - Vœux identiques et formulés dans le même ordre - non cumulable avec la bonification familiale
-



Les bonifications familiales

L'autorité parentale conjointe APC

- Prise en compte des situations de garde alternée, garde partagée, droits de visite, d'enfants de 18 ans au moins au 31 août 2023.
 - 250,2 pts minimum pour un enfant, puis 100 pts de plus par enfant supplémentaire
-



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les bonifications familiales

Situation parent isolé

Bonification supprimée



Le mouvement spécifique national

Traitement particulier des affectations en dehors du barème. Les postes spécifiques exigent une adéquation étroite poste/personne. Une attention particulière égalité professionnelle H/F



Le mouvement spécifique national

La procédure

* Consultation des postes, saisie des vœux (15) puis constitution du dossier (CV - lettre de motivation) sur Métice/i-prof du 16/11/22 au 07/12/22 – consulter la liste des postes et la nomenclature dans la circulaire



* Saisie du CV et de la lettre de motivation (une lettre par candidature) obligatoire sinon non validation



* Déposer la confirmation de vœux signée, au plus tard le 12/12/22 dans COLIBRIS (pas de signature du chef d'établissement)

- Étude des dossiers par l'Inspection Générale



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le mouvement spécifique national

Pour être valide, la candidature doit obligatoirement comporter au moins un vœu (établissement ou zone géographique) et avoir une lettre de motivation. Seules les candidatures formulées sur SIAM I-Prof seront examinées.

Procédure de saisie dans SIAM : cliquer sur les services puis SIAM puis MVT INTER ACADEMIQUE puis

Mouvements spécifiques puis

Saisissez et modifiez votre demande de mutation pour le mouvement spécifiques - cliquer sur la discipline

- services (tout en haut)

Lettre de motivation pour le mouvement : saisir lettre de motivation

enregistrer

retour à la page spécifique des services

retour voeux

Visualiser modifier Ajouter un voeu

Sélectionner dans l'onglet - Sélectionner un type de voeu - Etablissement - taper le code ETAB. ou code commune ou code géo ou code académique

Enregistrer

Le mouvement POP poste à profil

Expérimentation en 2022

Décision par une commission de sélection de l'académie
Une obligation de rester 3 ans sur le poste

Saisir les vœux POP
sur SIAM/ I-Prof mouvement spécifique du 16/11/22 au 07/12/22.
Transmettre CV et lettre de motivation
à l'adresse courriel indiquée sur la fiche de poste (disponible sur SIAM)

Convocation à un comité de sélection par courriel
pour un entretien en visio



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES MODALITÉS PRATIQUES



*Si l'agent passe par le site du ministère de l'Éducation Nationale,
il doit cliquer sur son académie d'origine*

RI
LA
Liberté
Égalité
Fraternité

<https://www.education.gouv.fr/i-prof-l-assistant-carriere-12194>

SE CONNECTER À I-PROF

Votre accès à I-Prof dépend de votre situation individuelle, selon que vous soyez enseignants du premier ou du second degré, et affecté en académie ou détaché hors-académie. Vous accédez à I-Prof en choisissant sur la carte ci-dessous l'académie dont vous dépendez. Les enseignants du second degré hors académie accèdent à un serveur dédié.

Vous êtes :

- enseignant du **premier degré** affecté en académie
- enseignant du **second degré** affecté en académie

Les enseignants du premier degré qui exercent en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna sont gérés par leur département d'origine.

Cliquez sur l'académie dont vous dépendez pour accéder directement à I-Prof.

Choisir une académie

OK

Pour l'académie de la Réunion, l'agent sera dirigé vers METICE...



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité



ACADÉMIE
DE LA RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

ac-reunion.fr

*Accès par le site du ministère
ou le site académique :
connexion à Métice*

Académie Scolarité, études et examens Enseignements Concours, métiers et ressources humaines Politique éducative

Accès direct ▾



- [Calendrier scolaire](#)
- [Agenda de la rectrice](#)
- [Nous contacter](#)
- [Espace presse](#)
- [Organigramme](#)
- [Annuaire du rectorat](#)
- [Messagerie académique](#)
- [ENT Métice](#)
- [Charte graphique](#)
- [Changer son mot de passe](#)
- [Magistère](#)
- [Informations pratiques examens et concours](#)

Que recherchez-vous ?

En cas de problème d'identifiants, cliquer sur « Mot de passe oublié ? » ...



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

... sur « Enseignants : Identifiants ou Mot de passe oublié »...

Bienvenue sur le portail d'authentification de l'Académie de La Réunion

Après votre authentification, vous pourrez accéder à tous les téléservices académiques qui proposent des contenus d'information et/ou à vocation pédagogique et diffusent des informations administratives ou relatives à la vie scolaire.

N'oubliez pas de vous déconnecter lorsque vous avez fini d'utiliser les services authentifiés.

[>> Enseigner avec le numérique](#) 

Conformément à la loi 'Informatique et Libertés' (Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent.

Personnel de l'éducation nationale ou élève veuillez saisir votre identifiant et mot de passe académique

	Identifiant


Valider

[Mot de passe / identifiant oublié ?](#) 

OU



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Votre compte utilisateur Métice est celui que vous avez relevé et votre mot de passe est le NUMEN (en majuscule)

Si vous l'avez réinitialisé, votre mot de passe est celui de votre messagerie académique





RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

Maintenant que vous possédez votre compte d'accès,
vous devez vous rendre sur le portail Métice, comme indiqué précédemment.
Pour accéder à SIAM, cliquer sur « Les Services » puis sur « SIAM »

The screenshot shows the I-Prof website interface. The header includes the logo 'I-Prof - Votre assistant Carrière' and user information for 'ALAIN professeur certifié histoire et géographie'. A sidebar on the left contains navigation buttons: 'Votre Courrier', 'Votre Dossier', 'Vos Perspectives', 'Votre CV', 'Les Services', and 'Les Guides'. The main content area lists several online services for career management. Annotations include a circle labeled 'SIAM' with an arrow pointing to the first service description, and an oval labeled '« les services »' with an arrow pointing to the 'Les Services' button in the sidebar.

I-Prof - Votre assistant Carrière

ALAIN professeur certifié histoire et géographie

Quitter Aide

Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :

- Utilisez [SIAM](#) pour déposer votre demande de mutation inter-académiques et/ou intra-académique et suivre votre demande (personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré).
- Vous n'êtes pas concerné par le service SIAP/lprof pour participer à la campagne d'avancement à la hors-classe des professeurs agrégés, certifiés, professeurs d'éducation physique, professeurs de lycées professionnels et conseillers principaux d'éducation.
- Utilisez seconde carrière/lprof pour saisir vos candidatures et suivre votre dossier (premier et second degré). Actuellement aucune campagne de saisie de candidature seconde carrière n'est ouverte.
- Utilisez [SIAC](#) pour vous inscrire aux concours qui vous intéressent et consulter vos résultats (concours de recrutement externes et internes, du premier degré et du second degré, du public et du privé).
- Utilisez GAIA pour consulter le plan académique de formation, vous inscrire à une action de formation, et suivre le résultat de vos demandes.
- Utilisez [SIAD](#) pour vous informer sur le détachement.
- Utilisez [SIAT](#) pour saisir votre demande de mutation dans les COM.

© I-Prof V3

SIAM

« les services »



RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

VEILLER A SAISIR OU ACTUALISER VOTRE ADRESSE MAIL DANS I-PROF SVP
PRIVILEGIER VOTRE ADRESSE ACADEMIQUE

BIEN VERIFIER VOTRE SAISIE

CETTE ADRESSE DE VRA ETRE CONSULTEE REGULIEREMENT PENDANT LA PHASE
DU MOUVEMENT

I-Prof - Votre assistant Carrière

pr
économie et gestion op

Votre Courrier

Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...

Votre Dossier

Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...

Vos Perspectives

Informez-vous sur vos perspectives de carrière...

Votre CV

Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...

Les Services

Utilisez les services applicatifs internet : SIAP pour vos demandes de promotion, SIAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours...

Les Guides

Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

Vous disposez d'une adresse de messagerie académique qui est systématiquement notifiée en cas de réception d'un message sur votre I-Prof, toutefois vous pouvez ajouter une adresse de messagerie personnelle qui sera alors également notifiée.

mouvement2d2022 @ ac-reunion.fr

Valider



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

« *Consultez votre dossier* »



Le dossier est présenté en 3 parties

A [REDACTED] CONSEILLER D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE

SIAM - 2ND Degré v3.0.0 Mouvement général inter-académique [Déconnexion](#) [Guide](#) [Retour](#)

Visualisation de votre dossier

SIAM vous permet de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier directement sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

Attention ! Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.

Situation administrative	Situations individuelles	Situation familiale
Vous êtes	M [REDACTED], CONSEILLER D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE en ORIENTATION	
Vous habitez	RUE DU BELCANTO 31261 GRENADE	
Vous êtes affecté(e) au	CENTRE INFORMATION ORIENTATION à MONTAUBAN	
Votre ancienneté est de	30 ans dans ce poste	
Votre échelon est le	11 ème	

Aide sur la rubrique concernée

[Modifier](#)

Cliquer pour mettre à jour la situation dans le dossier

Les informations affichées (adresse, échelon...) proviennent de l'application EPP, qui est la base de données administratives.

Exemple de mise à jour de la situation individuelle

M M PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE

SIAM - 2ND Degré v4.0.0 Mouvement général inter-académique Déconnexion Guide Retour

Modification de votre dossier

SIAM vous permet de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier directement sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

Attention ! Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.

Situation administrative	Situations individuelles	Situation familiale
<p>Voulez-vous bénéficier cette année de la bonification "Stagiaire non ex contractuel" ?</p> <div style="text-align: right;"><input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non</div> <div style="text-align: right; margin-top: 10px;">Valider Annuler</div>		

Pour les fonctionnaires stagiaires (non ex-contractuel, ex-AED... comme mentionné plus haut) :

- Cocher « Oui » pour bénéficier des 10 points sur le 1^{er} vœu
- Ou « Non » si vous ne souhaitez pas en bénéficier pour le mouvement en cours.
- puis cliquer sur « Valider »

Cette bonification est également valable pour les stagiaires en renouvellement ou en prolongation de stage.

Consultation de la situation familiale : clic sur l'onglet

I-Prof ●●●

P [] PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE



SIAM - 2ND Degré v2.0.0

Mouvement général inter-académique

Guide

Retour

Visualisation de votre dossier

SIAM vous permet de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier directement sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

Attention ! Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.

Situation administrative	Situations individuelles	Situation familiale
Vous avez	1 enfant	 
Vous avez demandé	un rapprochement de conjoint sur le département : VAL-DE-MARNE (avec 1 année de séparation)	
		<input type="button" value="Modifier"/>

Donnée extraite d'EPP

Pour mettre à jour la
situation dans le dossier

Situation administrative	Situations individuelles	Situation familiale
<input checked="" type="checkbox"/> Rapprochement de conjoints 	<p>▶ Département du conjoint <input type="text" value="Sélectionner un département"/></p> <p>▶ Durée de séparation <input type="text" value="0 an"/></p>	
<input type="checkbox"/> Mutation simultanée entre agents conjoints 	<p>▶ Numen du conjoint <input type="text"/> grades autorisés</p> <p>▶ Département sollicité <input type="text" value="Sélectionner un département"/></p>	
<input type="checkbox"/> Mutation simultanée entre agents non conjoints	<p>▶ Numen de l'autre agent <input type="text"/> grades autorisés</p>	
	<p><u>Attention</u> : Ce type de demande n'est pas bonifié mais vous donne l'assurance de ne pas être muté l'un sans l'autre.</p>	
<input type="checkbox"/> Demande de rapprochement de la résidence enfant 	<input type="text" value="Sélectionner un département"/>	
<p>▶ Nombre d'enfants  <input type="text" value="2"/></p>		

Choix entre 5 situations familiales :

- Rapprochement de conjoints OU
- Mutation simultanée avec agents conjoints OU
- Mutation simultanée entre agents non conjoints OU
- Autorité parentale conjointe

Mouvement général inter-académique

Choisissez votre mouvement

Choix du mouvement



SIAM - 2ND Degré v6.0.0

Mouvement général inter-académique

Imprimer

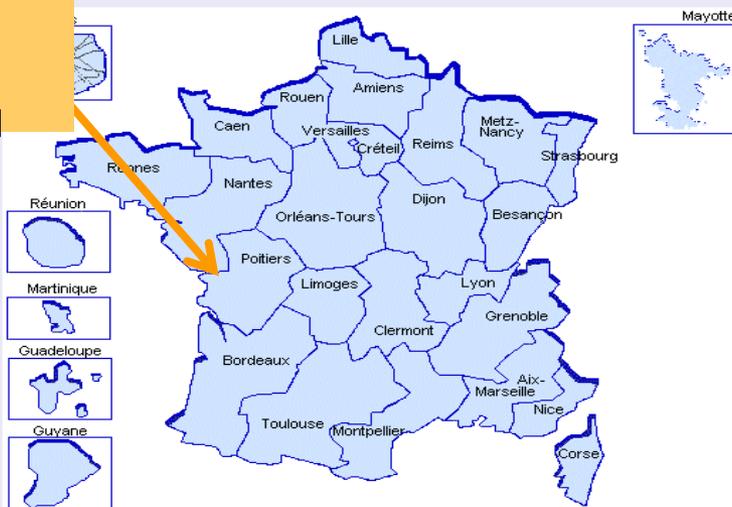
Guide

Retour

Saisie et modification de votre demande de mutation inter

Choisir l'académie...

Cliquer sur une
académie pour la
choisir comme voeu



Le choix de l'académie sur la carte de France génère un vœu pour le mouvement INTER

I-Prof... F [] CONSEILLER D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE I-Prof

SIAM - 2ND Degré v2.0.0 Mouvement général inter-académique Imprimer Guide Retour

Saisie et modification de votre demande de mutation inter

Liste de vos vœux

	N°	Code ou N°	Libellé	Barème	
	1	04	BORDEAUX	487,00	
<input type="button" value="Ajouter un vœu"/>					<input type="button" value="Calculer le barème"/>

Pour déplacer un vœu vers le haut ou vers le bas, cliquez sur l'icône (▲ ou ▼) correspondant au vœu à déplacer.
Pour supprimer un vœu, cliquez sur l'icône (🗑️) correspondant.

Pour calculer le barème associé au vœu

Pour ajouter un autre vœu

Pour supprimer un vœu

Liste récapitulative avec la demande pour le mouvement INTER

SIAM - 2ND Degré V1.4.0 G PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE

Mouvement général inter-académique [Déconnexion](#) [Guide](#) [Retour](#)

Saisie et modification de votre demande de mutation

Date d'enregistrement	Mouvement	Nombre de vœux	Vœux	
10/11/2021	Mouvement général inter académique EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	1	Visualiser Modifier	

Votre demande est enregistrée.

Vous pouvez la modifier ou l'annuler tant que la campagne de saisie des vœux est ouverte.

Pour supprimer la demande, cliquez sur l'icône () correspondant.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, éditer un récapitulatif de votre demande :

Editer un récapitulatif

Pour revoir le détail des vœux et les modifier éventuellement

Cliquer sur le bouton
« Editer un récapitulatif »

Pour supprimer une demande



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

V – STATISTIQUES





Stagiaires et mouvement interacadémique

174 stagiaires de l'académie de la Réunion ont participé au mouvement inter-académique N-1.

89 ont obtenu à titre définitif l'académie de La Réunion.



Bilan du mouvement inter N-1

306 personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation ont intégré l'académie à l'issue du mouvement inter-académique (y compris les réintégrations) contre 297 en 2021 (54 % de femmes et 46 % d'hommes).

Les principales académies d'origine sont rappelées ci-dessous :

ACADEMIE D'ORIGINE	NOMBRE D'ENTRANTS	%
REUNION	92	30 %
MAYOTTE	38	12 %
VERSAILLES	32	10 %
CRETEIL	24	8 %
NLLE CALEDONIE	18	6 %



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan du mouvement inter N-1

Parmi les 131 personnels sortants (132 en 2021), 73 sont des stagiaires, 125 ont participé au mouvement général et 6 au mouvement spécifique.

CODE	DISCIPLINE	STAGIAIRES SORTANTS
E0030	EDUCATION	6
L0100	PHILO	1
L0202	LET MODERN	1
L0421	ALLEMAND	5
L0422	ANGLAIS	10
L0426	ESPAGNOL	10
L1300	MATHS	2
L1411	SILAC	1
L1414	SIL.ING.ME	1
L1600	S. V. T.	1
L1900	E. P. S	2
L7300	SC.& TEC M	1
L8011	ECO.GE.COM	1
L8012	ECO.GE.FIN	1
L8013	ECO.GE.MK	1
P0210	LET.HIS.GE	2
P0222	LET ANGLAI	6
P0226	LET ESPAGN	2
P1315	MATH.SC.PH	7
P2450	CONS.R.CAR	1
P3020	G.CONS.REA	1
P3100	GENIE THER	2
P7200	BIOTECHNOL	2
P7300	SC.TEC.MED	1
P8013	ECO.GE.VEN	3
P8039	ECO.GE.GA	1
P8510	H.TECH.CUL	1
	TOTAL	73



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Académies d'accueil des stagiaires sortants

Les stagiaires sortants et les principales académies d'accueil à la rentrée scolaire 2022 :

ACADEMIE ACCUEIL	NBRE STG SORTANTS
VERSAILLES	25
CRETEIL	17
MAYOTTE	9
PARIS	4
LILLE	4
REIMS	3
ORL.- TOURS	3



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci de votre attention
